



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1439

Approbation de tarifs supplémentaires pour la saison 2021-2022 des Célestins, théâtre de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1439 - APPROBATION DE TARIFS SUPPLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2021-2022 DES CELESTINS, THEATRE DE LYON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Il vous revient d'approuver l'ajout de deux tarifs pour la saison 2021-2022 des Célestins-théâtre de Lyon.

I- Prestations d'interventions pour des entreprises :

Dans le cadre de prestations privées proposées à des entreprises partenaires du Théâtre, les Célestins, Théâtre de Lyon développent des ateliers Théâtre autour de l'art de l'éloquence.

Il s'agit d'ateliers donnés en entreprise ou au Théâtre pouvant répondre à plusieurs objectifs autour de la prise de parole en public et de l'expression corporelle :

- créer de la cohésion de groupe (transfert d'énergie, se donner confiance et être à l'écoute de l'autre) ;
- apprendre à investir physiquement un espace, prendre conscience de son corps et apprendre à porter sa voix ;
- apprendre à structurer une pensée pour développer un argumentaire et le soutenir en public ;
- découvrir collectivement les « joutes oratoires » ;
- offrir une expérience de scène aux participants et les ouvrir au monde du Théâtre.

Ces interventions peuvent être animées par un intervenant extérieur du théâtre comme un comédien, un auteur, un chorégraphe, un metteur en scène et être encadrées par le personnel des Célestins.

Il sera facturé 100 €HT de l'heure.

II- Tarif pour le projet *Les Lilliputiens*

Les Célestins, théâtre de Lyon s'adressent aux écoles élémentaires avec un projet autour de l'adaptation à la scène du roman *Le Voyage de Gulliver* de Jonathan Swift. La thématique du voyage permet d'aborder plusieurs pistes pédagogiques comme le conte, le récit maritime, mais aussi sociétale, comme la rencontre avec l'autre, la notion de territoire et de frontière, la différence, le vivre-ensemble. La présence du théâtre d'ombres et d'objet permet de laisser libre court à l'imaginaire et de développer ensuite des ateliers de manipulation de marionnettes.

Le projet se déroulera de fin janvier à mars 2022, Les Célestins et le musée des arts de la marionnette-Gadagne s'associent pour proposer un parcours qui mêle découverte de l'univers théâtral et exploration de l'univers de la marionnette. Les classes bénéficieront ainsi de visites culturelles, d'un atelier de pratique et d'une sortie au spectacle.

Ce projet s'adresse en priorité aux écoles élémentaires des 2^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Lyon et répond aux prérogatives de la Charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon dont les Célestins, théâtre de Lyon sont signataires.

TARIF SPECIAL GROUPE SCOLAIRE	
Pour le spectacle " Le Voyage de Gulliver"	Tarif demandé : 6 euros TTC

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le tarif de prestations d'interventions pour des entreprises est approuvé.
- 2- Le tarif spécial groupe scolaire pour le spectacle « le voyage de Gulliver » est approuvé.
- 3- Les recettes de ces prestations seront imputées au budget 2022 du théâtre des Célestins, budget 03, programme ANNEXECL / COMMERC, article 7088 et PROGARTCL – ACCPROG, fonction 313, article 7062.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET